de beaux cristaux lamelliformes rouge orangé, qui s'effleurissent rapidement à l'air et sont solubles dans l'eau, l'alcool et un mélange d'alcool et d'éther.

— *Bromure de lithium* LiBr. Ce bromure s'obtient en traitant le carbonate de lithine par l'acide bromhydrique. Il cristallise en aiguilles très-fines quand on évapore sa solution sous une cloche et en présence de l'acide sulfurique concentré. Il devient déliquescent à l'air.

— *Iodure de lithium* LiI. Ce composé se prépare comme le précédent, mais en substituant naturellement l'acide iodhydrique à l'acide bromhydrique. Sa solution évaporée à 0° donne des prismes symétriques obliques dont la formule est $LiI + 3H^2O$. A 15°, il donne des cristaux anhydres, mais qui deviennent rapidement déliquescents.

— *Fluorure de lithium* LiFl. Il se prépare par l'action de l'acide fluorhydrique en solution sur le carbonate de lithine, et cristallise en petites paillettes douées d'un certain éclat et peu solubles dans l'eau. Il est fusible vers 550°. Quand on fait réagir sur ce fluorure de l'acide fluorhydrique, il donne un fluorhydrate de fluorure de *lithium* qui est légèrement soluble dans l'eau. Chauffé au rouge sombre, ce composé se détruit et donne de l'acide fluorhydrique et du fluorure de *lithium*.

— *Sulfure de lithium* Li^2S. On l'obtient en chauffant au rouge vif un mélange de charbon et de sulfate de lithine. Si l'on veut obtenir le chlorure à l'état pyrophorique, il suffit d'employer le charbon en excès. Quand on sature une solution aqueuse de sulfure de *lithium* par l'acide sulfhydrique, il se forme un sulfhydrate de lithine LiHS. Le sulfure Li^2S, chauffé avec un excès de soufre, donne un bisulfure qui peut également être sursulfuré.

— *Sels de lithine*. Les sels de lithine ont pour caractères généraux une saveur brûlante due à leur grande affinité pour l'eau. Ils sont presque tous déliquescents, et quelques-uns présentent cette particularité qu'ils ne peuvent être amenés à l'état cristallin que lorsque leurs solutions sont évaporées en présence de l'acide sulfurique concentré. La place que doit occuper la lithine parmi les bases alcalines est assez difficile à déterminer, car si certaines réactions permettent de la placer près de la soude, d'autres autorisent à la ranger près de la magnésie. C'est à ce dernier parti que se sont arrêtés de nombreux chimistes.

— *Carbonate de lithine* CO^3Li^2. On obtient ce carbonate soit en traitant par le carbonate de soude les sels alcalins qui résultent du traitement de la lépidolithe et en lavant le précipité avec soin, soit en transformant en nitrates, au moyen du nitrate de baryte, les sulfates obtenus de la lépidolithe. Dans ce dernier cas, ces nitrates sont calcinés en présence d'un excès d'acide oxalique et se transforment en carbonates, qu'on lave avec soin.

On purifie ce sel en le mettant en suspension dans l'eau et en saturant le liquide par de l'acide carbonique, dont la présence facilite la dissolution du carbonate. A mesure que l'acide abandonne le liquide, le sel se cristallise. Obtenu de cette sorte, il est très-pur.

1 kilogramme d'eau pure dissout 12 grammes de carbonate de lithine; la même quantité d'eau saturée d'acide carbonique en dissout 52gr,5.

Vers 500°, le carbonate de lithine fond, mais il commence à se décomposer un peu au-dessous de cette température. Quand on le chauffe avec du charbon, il se décompose avec dégagement d'oxyde de carbone et formation d'oxyde de *lithium*.

— *Sulfate de lithium* $SO^4Li^2 + H^2O$. Il se prépare en dissolvant le carbonate dans de l'acide sulfurique. Ce sel présente une saveur salée et forme des cristaux prismatiques qui sont moins solubles à chaud qu'à froid. Chauffé vers 400°, il fond et ne se décompose que si on élève la température.

Quand on mélange ce sulfate en dissolution avec du sulfate de potassium également dissous, il se forme un sel double dont la formule est $SO^4Li^2 + 2SO^4K^2$. Ce sel cristallise en prismes droits à base rhombe.

On obtient également un sulfate double de *lithium* et d'ammonium

$$SO^4Li^2 + SO^4(AzH^4)^2$$

en mélangeant les solutions de chacun de ces sels et en abandonnant à l'évaporation lente. Les cristaux obtenus appartiennent au système du prisme oblique symétrique.

— *Nitrate de lithium* $2AzO^3Li$. Ce sel se prépare en faisant dissoudre le carbonate dans de l'acide azotique. En raison de la déliquescence qu'il manifeste, on ne l'obtient cristallisé qu'en faisant évaporer la solution sous cloche, à 15°, et en présence de l'acide sulfurique concentré. Traité comme il vient d'être dit, le nitrate de *lithium* donne des cristaux rhomboédriques. Evaporé à 10°, le nitrate donne des aiguilles prismatiques très-déliquescentes et qui renferment $5H^2O$.

— *Phosphate de lithium* PhO^4Li^3. Ce sel s'obtient en traitant une solution d'un sel de lithine renfermant de la soude en excès par du phosphate de soude. On chauffe le liquide jusqu'à ébullition, puis on laisse refroidir lentement, et il se dépose une poudre blanche et cristalline à peine soluble dans l'eau, complétement insoluble dans l'ammoniaque, mais se dissolvant bien dans les acides très-étendus.

— *Chlorate de lithium*. Ce composé s'obtient en mélangeant une solution de chlorure de baryum avec une solution de sulfate de lithine; il se produit une double décomposition, et la solution évaporée donne des cristaux octaédriques qui répondent à la formule $ClO^3Li + H^2O$.

Ces cristaux sont très-déliquescents; ils fondent à 50° dans leur eau de cristallisation; ils perdent leur eau vers 80°, et se décomposent vers 100° avec dégagement d'oxygène et de chlore. Il reste un mélange de chlorure et d'oxyde de *lithium*.

— *Dosage et séparation de la lithine*. Le dosage de la lithine se fait de préférence au moyen du carbonate ou du sulfate de lithine.

Pour séparer la lithine des autres métaux et des terres alcalines, on emploie le sulfhydrate d'ammonium, le carbonate d'ammoniaque et l'hydrogène sulfuré.

Pour isoler le *lithium* du potassium, on se sert du chlorure de platine, qui ne précipite pas les sels de lithine.

La séparation du sodium est assez laborieuse et, suivant quelques chimistes, n'est jamais absolument obtenue. On commence par convertir les deux métaux ou leurs sels en chlorures, on les sèche, puis on les abandonne durant quelques jours dans un flacon soigneusement bouché et renfermant un mélange d'éther anhydre et d'alcool absolu, qui dissout petit à petit le chlorure de *lithium* seulement; on décante autant que possible dans une atmosphère bien sèche, et l'évaporation du dissolvant donne le chlorure.

Terminons en disant que le chlorure de *lithium* et l'azotate de lithine colorent en rouge pourpre la flamme de l'alcool et que, au spectroscope, la flamme de la lithine donne deux raies caractéristiques, l'une rouge, l'autre orangée, cette dernière assez faible.

LITHOFRACTEUR s. m. (li-to-fra-kteur — du gr. *lithos*, pierre, et du lat. *frangere*, briser). Composition explosible d'une grande puissance et dans laquelle il entre de la nitroglycérine.

LITHOLYSIE s. f. (li-to-li-zî — du gr. *lithos*, pierre; *lusis*, dissolution). Méd. Dissolution des calculs dans la vessie, au moyen de substances injectées.

LITHOMALACIE s. f. (li-to-ma-la-sî — du gr. *lithos*, pierre; *malakos*, mou). Méd. Ramollissement des calculs contenus dans la vessie.

LITHOMARGE s. f. (li-to-mar-je). Espèce d'argile, qu'on appelle aussi MOELLE DE PIERRE.

LITHOMYLEUR s. m. (li-to-mi-leur — rad. *lithomylie*). Chir. Instrument servant à écraser, à moudre les calculs.

LITHOMYLIE s. f. (li-to-mi-lî — du gr. *lithos*, pierre; *mulê*, meule). Chir. Action de moudre, d'écraser les calculs dans la vessie. ‖ Syn. peu usité de LITHOTRITIE.

* **LITHOPHANIE** s. f. — **Encycl.** La définition que nous avons donnée de ce mot dans le *Grand Dictionnaire* est incomplète. Il ne sert pas seulement à désigner le procédé au moyen duquel on imprime dans un corps transparent (porcelaine ou autre) des dessins qui apparaissent et se colorent lorsque ce corps est placé entre l'œil du spectateur et un flambeau; il s'emploie aussi pour désigner les ouvrages mêmes qu'on exécute par ce procédé.

L'invention de la *lithophanie* remonte à 1827, et elle est due à un Français nommé Bourgoin. Voici en quels termes ce nouvel art reproductif est décrit par le brevet accordé à cet inventeur : « Art de la *lithophanie* s'appliquant à toutes les combinaisons possibles des matières opaques et transparentes, pouvant produire des effets dits lithophaniques, qui consistent à trouver dans les différents degrés d'épaisseur de matières transparentes et colorées toutes les dégradations d'ombres et de clairs d'un tableau, en même temps que ces produits lithophaniques sont, à volonté, des transparents ou des tableaux ordinaires. » Le *Journal des artistes* (15 juillet 1827), auquel nous empruntons ce document, trouvait la définition fort obscure et, plutôt que d'en chercher l'explication, il déclara qu'il préférait attendre que des résultats positifs vinssent « éclairer » davantage le public. Les résultats ont été assez lents à se produire, ou, pour mieux dire, ils sont restés enfermés longtemps dans un cercle très-restreint. Ce n'est que depuis quelques années que la *lithophanie* a attiré sérieusement l'attention du public par des productions unissant l'agréable à l'utile; on a vu, aux dernières expositions des arts industriels, des globes de lampe, des abat-jour, des plaques pour vitrage et d'autres objets décorés de fort jolis dessins lithophaniques. La matière employée pour la fabrication de ces objets est la pâte de porcelaine ou biscuit; les dessins, moulés en creux, s'ombrent et se colorent avec assez de vigueur, lorsqu'une lumière placée par derrière les fait transparaître.

On fabrique aussi, pour abat-jour de lampes, des *lithophanies* en papier composées de feuilles minces superposées et estampées; l'une de ces feuilles, placée intérieurement, est revêtue d'un dessin lithographié et colorié, dont les contours et les traits les plus saillants sont réproduits en relief, au moyen de l'estampage.

LITHOPHANIQUE adj. (li-to-fa-ni-ke). Qui a rapport à la lithophanie : *Produits* LITHOPHANIQUES. *Dessins* LITHOPHANIQUES.

LITHYMÉNIE s. f. (li-ti-mé-nî — du gr. *lithos*, pierre; *humên*, membrane). Méd. Destruction des calculs vésicaux par des irrigations faites dans une poche membraneuse isolante appelée hyménophore.

LITISDÉCISOIRE adj. (li-tiss-dé-si-zoi-re — du lat. *lis*, *litis*, procès, et de *décisoire*). Se dit d'un serment ayant pour effet de terminer un procès.

* **LITOLFF** (Henri), célèbre pianiste et compositeur. — Depuis son opéra d'*Héloïse et Abailard*, il a fait successivement représenter : la *Belle au bois dormant*, opéra-féerie en quatre actes (1874), au théâtre du Châtelet; la *Fiancée du roi de Garbe*, opéra-bouffe en trois actes (1874), aux Folies-Dramatiques; la *Mandragore*, opéra-bouffe (1876), aux Fantaisies-Parisiennes de Bruxelles, etc. Aucun de ces opéras n'a eu beaucoup de succès. En 1876, M. Litolff a dirigé l'orchestre d'un café-concert aux Champs-Elysées.

Littérature française (HISTOIRE DE LA), par M. Van Laun (1877, 2 vol.). Il existait, en anglais, des essais sur tel ou tel de nos écrivains, des études partielles embrassant des époques restreintes de notre histoire littéraire; mais, sauf les aperçus incomplets de Hallam et une traduction abrégée du *Manuel* de M. Demogeot, il n'existait en langue anglaise aucun travail d'ensemble sur notre littérature. Par suite de cette pénurie, il se perpétuait à notre sujet, de l'autre côté du détroit, un certain nombre de notions plus erronées les unes que les autres. Telle l'idée, très-répandue en Angleterre même parmi les personnes d'un esprit cultivé, que la France ne possède pas de poëtes. L'*Histoire de la littérature française* de M. Van Laun dissipera la plupart de ces erreurs.

Le premier volume de l'*Histoire de la littérature française* de M. Van Laun traite la question des origines et embrasse tout le moyen âge et une partie de la Renaissance; le deuxième s'arrête à la mort de Louis XIV. Ces deux volumes sont précédés d'une *Introduction*, dans laquelle l'auteur explique comment il comprend la tâche de la critique, et d'après quels principes il se guide. Si M. Van Laun appartient à l'école de M. Taine, l'élève dépasse le maître en ce sens qu'il déduit plus rigoureusement toutes les conséquences logiques de la donnée initiale. Pour M. Van Laun, les œuvres littéraires sont le produit de la race, de l'époque et du milieu combinés; il presse cette idée, et il fait à M. Taine le reproche de ne pas accorder une importance suffisante à l'influence exercée sur un auteur et sur ses écrits par l'histoire politique et sociale de sa génération. Poursuivant cette voie, M. Van Laun trouve un nouveau facteur, trop négligé jusqu'ici, de l'activité intellectuelle, « l'incommensurable influence réflexe exercée par les productions littéraires sur l'histoire politique et sociale. » Un livre n'est pas seulement un fruit; il est aussi une graine, « un organisme vivant, possédant une activité propre, au moyen de laquelle il réagit sur les agents qui lui ont donné naissance et aide au développement de la race et de l'époque d'où il est sorti... Un produit littéraire n'est pas seulement, dès l'instant de sa création, ajouté aux causes de sa propre existence; il les renferme et les agrandit. »

Cette théorie de M. Van Laun en arrive à nier implicitement les grands hommes proprement dits, puisque, d'après l'auteur, « le contact avec les conditions de son époque » fait l'âme supérieure ou médiocre. Entre le génie et le talent, il n'existe qu'une question de plus ou de moins, sans démarcation aucune, sans ce que Sainte-Beuve appelait « le degré décisif à franchir. » — « Il y a un moment, dit Sainte-Beuve, où l'invention, la création en tout genre, ce qu'on appelle génie, héroïsme, commence; les hommes, dans leur instinct, ne s'y trompent pas; ils s'inclinent, ils s'écrient d'admiration et saluent. Là où il n'y avait rien la veille, le lendemain il y a un monde... Tous les ingénieux, tous les distingués et les habiles, tous les grands médiocres entasseraient grain sur grain pendant des siècles pour s'élever et se guinder en se concertant jusqu'à cette sphère supérieure, ils n'en sauraient venir à bout; ce sont des facultés distinctes et diversement royales, dons de la nature et du ciel, qui destinent et vouent quelques mortels fortunés à ces rôles, tout aisés pour eux, d'enchanteurs de l'humanité, de conducteurs vaillants et de guides. C'est en ce sens qu'il y a vraiment des grands hommes, toujours rares, toujours possibles, reconnus et salués bientôt, malgré les contradictions, quand ils apparaissent. » Quel coup d'aile, et comme nous sommes loin des « facteurs, » des « agrégats » et des « produits! » Certes, ce n'est pas Sainte-Beuve qui eût consenti à demeurer dans les basses régions sans air, sans vastes horizons, où certains critiques d'aujourd'hui prétendent nous enfermer. Il y aurait étouffé. Il avait l'amour des supériorités; il lui fallait des miracles à saluer, des hommes au-dessus des hommes.

Nous ne voulons pas dire que M. Van Laun ne possède pas cet amour des supériorités; mais son système tend à affaiblir cet amour chez le lecteur, et, à cause de cela, il nous paraît funeste. Si nous admettons qu'il aurait suffi que certaines circonstances matérielles fussent autres pour que Boursault fût Molière, que Bavius fût Virgile, nous n'avons plus lieu d'admirer Virgile et Molière. Ces rares génies sont des hommes comme tous les hommes, seulement « les circonstances les ont favorisés. »

Si de la théorie nous passons à la pratique, nous verrons que le système de M. Van Laun a de très-grands inconvénients. Le lecteur est autorisé, obligé même à se montrer très-exigeant quant au détail des faits. Les faits ont tous leur importance, les grands et les petits, en leur double qualité de causes d'abord, d'effets ensuite. Il ne suffit plus de montrer les hauts sommets où s'attarde volontiers la critique, moins curieuse d'histoire et d'érudition que d'esthétique et d'idées générales; il faut encore ne rien négliger de ce qui les entoure, de ce qui y conduit. Les lacunes ici ne sont pas permises; elles revêtent l'importance qu'ont ailleurs les erreurs. « Or, dit avec raison la *Revue politique et littéraire*, l'ouvrage de M. Van Laun a de nombreuses lacunes; il manque à sa chaîne des chaînons; il y a de larges trous dans son tissu. Des chapitres entiers ont été oubliés, et quels chapitres! Pas un mot de l'Université de Paris, dont le renom fut si merveilleux dans toute l'histoire du moyen âge, autorité formidable à laquelle les rois de France demandaient des secours et qui gouvernait les conciles. Pas un mot des glorieuses écoles qui comptèrent parmi leurs élèves saint Thomas d'Aquin, Robert Bacon, Brunetto Latini, Dante. La vie philosophique dont Paris était le centre au temps des disputes de Guillaume de Champeaux et d'Abailard n'a pas attiré l'attention de l'écrivain. Il a cru pouvoir passer sous silence la littérature théologique, dogmatique et scolastique, Roscelin et saint Anselme, saint Bernard et Gerson. L'*Imitation de Jésus-Christ* n'est pas nommée. Encore si M. Van Laun n'avait laissé de côté que les docteurs! On pourrait supposer de sa part un parti pris, malaisé à défendre étant donné le système, mais enfin défendable dans une histoire de la littérature. Son groupe de poëtes, quelque nombreux qu'il soit, est aussi bien incomplet. On n'y voit figurer ni Olivier Basselin, le joyeux maître foulon inventeur du vau-de-vire; ni Alain Chartier, « un des plus laids hommes de son » siècle, » célèbre par le baiser qu'il reçut en dormant d'une belle princesse amie des lettres; ni Rotrou, que Corneille appelait son père. Dans d'autres genres, il n'est pas question des *Lettres d'Héloïse et d'Abailard*. Là ne s'arrête pas la liste des omissions; il serait facile de l'allonger encore, s'il n'était temps de cesser ces chicanes, dont M. Van Laun ne doit se prendre qu'à lui-même : il nous a tout promis dans sa préface; nous réclamons tout, et tout c'est beaucoup de choses. »

Si M. Van Laun n'aime pas les supériorités, comme les aimait Sainte-Beuve, il aime du moins les belles choses, ce qui est la meilleure manière de les faire aimer aux autres, et nous devons rendre hommage à l'esprit de sympathie dans lequel a été exécutée l'*Histoire de la littérature française*. M. Van Laun se plaît à signaler les mérites de ses modèles plutôt qu'à attirer l'attention sur leurs défauts, et il est plus heureux de montrer une beauté que de découvrir une laideur. L'auteur doit à ces dispositions d'avoir compris ceux de nos écrivains qui sont, en général, mal appréciés des étrangers, à cause d'un goût de terroir trop prononcé.

La bienveillance qui anime M. Van Laun et qui lui fait désirer de ne sacrifier personne l'a malheureusement conduit à ne pas garder des proportions exactes entre ses sujets. Tous les personnages sont au même plan. Les grandes figures ne se détachent pas de la foule, parce que l'auteur a mal distribué l'espace dont il disposait. Mme de Sévigné n'a qu'une page; Jodelle, l'auteur de *Cléopâtre captive*, en a sept; Scarron quatre, Georges de Scudéry trois. Par compensation, Regnard n'a que douze lignes et Saint-Simon est expédié, vie et œuvres, en quatre pages. Ce défaut de perspective sera pour les lecteurs de M. Van Laun la source de lourdes erreurs, quant à l'importance des écrivains, de même que l'absence d'une méthode rigoureuse dans le groupement des faits les exposera à mille confusions.

L'*Histoire de la littérature française* de M. Van Laun est une œuvre sérieuse, fort étudiée, et elle a le mérite d'être arrivée la première. Non-seulement elle n'a pas à redouter les comparaisons, mais, en Angleterre, elle est, pour le moment, unique dans son genre.

Littératures (DICTIONNAIRE UNIVERSEL DES), par M. G. Vapereau. V. DICTIONNAIRE..., dans ce *Supplément*.

* **LITTRÉ** (Maximilien-Paul-Émile), philosophe, philologue et homme politique. — Après le renversement de M. Thiers par la coalition monarchique (24 mai 1873), M. Littré vota constamment avec la minorité républicaine, notamment contre le septennat, pour la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Au mois de décembre 1875, il fut élu sénateur à vie, au sixième tour de scrutin, par 343 voix. Cette même année, M. Littré se fit recevoir franc-maçon, et prononça à cette occasion un discours qui fut beaucoup remarqué. Au Sénat, l'illustre savant a siégé et voté avec la gauche républicaine. Il s'est associé à la protestation des bureaux des gauches contre la politique de combat, recommencée le 17 mai 1877, a voté, le 22 juin, contre la dissolution de la Chambre des députés, et il a fait paraître de remarquables études sur les dangers que la politique de réaction et de compression suivie par le cabinet de Broglie faisait courir au pays. Outre les ouvrages que nous avons cités, M. Littré a publié : *Etudes sur les barbares et le moyen âge* (1867, in-8°); *Sur le génie militaire de Bonaparte* (1872, in-32); *Discours de réception à l'Académie française* (1873, in-8°); *Restauration de la légitimité et de ses alliés* (1873, in-8°); *Littérature et histoire* (1875, in-8°); *Un mot à propos du* Chez Diderot *de M. Stupuy* (1875, in-8°); *Ecole de la philosophie positive* (1876, in-8°); *Fragments de philosophie positive et de sociologie contemporaine* (1876, in-8°), etc.

* **LITTRY**, bourg de France (Calvados), cant. de Balleroy, arrond. et à 15 kilom. S.-O. de Bayeux; pop. aggl., 552 hab. — pop. tot., 2,190 hab.

* **LITURGIE** s. f. — **Encycl.** A une époque où les doctrines gallicanes étaient professées par la plupart des évêques de France, chaque diocèse avait adopté une *liturgie* qui différait de la *liturgie* romaine sur quelques points généralement de peu d'importance. Mais depuis que le clergé français s'est rallié aux doctrines de l'ultramontanisme, la *liturgie* romaine a été substituée presque partout aux *liturgies* particulières. Un mandement de l'archevêque de Paris, publié en 1873, contenait l'arrêté suivant :

« Article 1er. La *liturgie* romaine sera obligatoire dans notre diocèse, pour les offices publics comme pour la récitation privée du bréviaire, à partir du premier dimanche de carême de l'année 1874.

» Art. 2. MM. les ecclésiastiques et les fabriques auront soin de se procurer, avant cette époque, les bréviaires, missels et livres de chant nécessaires.

» Art. 3. Ces livres devront renfermer le *Propre des saints du diocèse*, qu'on trouvera à Paris, chez MM. Adrien Le Clerc, que nous avons chargés, à l'exclusion de tous autres, d'imprimer le *Propre diocésain*.

» Art. 4. Les livres de chant que nous approuvons sont ceux imprimés par la maison Adrien Le Clerc, d'après l'édition imprimée par Pierre Valfrey en 1609.

» Art. 5. On se servira du rituel romain pour l'administration des sacrements, les bénédictions, etc. On trouvera chez les mêmes libraires des extraits de ces rituels pour l'usage quotidien des paroisses.

» Art. 6. En attendant que nous puissions donner un cérémonial pour l'Eglise de Paris, nous conseillons de consulter et de suivre le cérémonial du R. P. Levavasseur, de la congrégation du Saint-Esprit.

» En ce qui concerne les pieuses et louables coutumes qui ne sont pas prescrites par la rubrique, mais qui n'y sont pas contraires, on nous consultera; nous jugerons s'il convient de les maintenir ou de les supprimer.

» Art. 7. Les mêmes libraires fourniront aussi un *Directoire*, que nous faisons imprimer pour faciliter dans les premiers temps la transition de la *liturgie* parisienne à la *liturgie* romaine, et qui sera très-utile aux prêtres jusqu'au moment où ils seront familiarisés avec les rubriques romaines.

» Art. 8. Le présent mandement n'étant pas destiné à être lu en chaire, MM. les curés et aumôniers feront bien d'avertir dès à présent les fidèles du changement qui doit s'opérer dans la *liturgie* et de les engager à se servir désormais du *Paroissien romain à l'usage de l'Eglise de Paris*, qui contiendra les *Offices propres du diocèse*. MM. Adrien Le Clerc, de Paris, et Mame, de Tours, ont été autorisés par nous à joindre ces offices propres à leurs diverses éditions du *Paroissien romain*.

» Donné à Paris, en notre palais archiépiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du secrétaire général de notre archevêché, le 1er novembre, fête de tous les saints, 1873.

» † J. HIPPOLYTE,
» *Archevêque de Paris*. »

Livadia, résidence d'été des czars de Russie, située dans la partie méridionale de la Crimée, qu'on a surnommée petite Suisse et même Italie russe, à cause de son climat toujours égal et de la beauté pittoresque du pays. Cette région est, pendant l'été, le séjour de la haute société russe. Elle est couverte de charmantes villas qui s'élèvent au milieu de parcs immenses et de jardins remplis de fleurs, sur le versant de la chaîne de montagnes appelée Ischatir-Dagh. C'est là que se trouve le petit palais qui sert de résidence au czar en été et en automne. Sa villa est construite au milieu d'un bois de châtaigniers et de cyprès, et de ses fenêtres l'empereur de Russie découvre le plus admirable panorama qu'on puisse voir. Tout est simple, confortable et de bon goût dans cette résidence champêtre. L'architecture a été traitée avec un soin remarquable et beaucoup d'élégance. Devant la façade, à quelque distance au milieu des massifs de fleurs, s'élève une colonnade encadrée de roses et de plantes grimpantes, qui en font un coin charmant qu'affectionne particulièrement le czar.

* **LIVAROT**, bourg de France (Calvados), ch.-l. de cant., arrond. et à 18 kilom. S.-O. de Lisieux, près de la rive droite de la Vie; pop. aggl., 1,436 hab. — pop. tot., 1,761 hab.

* **LIVERNON**, bourg de France (Lot), ch.-l. de cant., arrond. et à 18 kilom. N.-O. de Figeac; pop. aggl., 194 hab.—pop. tot., 814 hab.

* **LIVET** (Charles-Louis), littérateur français, né Château-Lavallière en 1828. — En 1871, il a fait paraître une réédition du *Journal officiel de la Commune*, et en 1874 il a été nommé inspecteur des eaux de Vichy, sinécure agréable qui lui permettait de se livrer à ses études historiques et littéraires. Après le 16 mai, quoiqu'il n'eût rien d'un personnage politique, le ministère de Broglie-Fourtou crut devoir lui enlever cette place, que lui a rendue le ministère Dufaure-Marcère. M. Ch. Livet n'a publié dans ces dernières années qu'un seul ouvrage littéraire de quelque importance, les *Intrigues de Molière et de sa femme* (Paris, Liseux, 1877, in-16).

* **LIVINGSTONE** (David), célèbre voyageur anglais. — Il est mort sur les bords du lac Tanganyika le 4 mai 1873. Depuis que le voyageur américain Henri Stanley l'avait quitté, au mois de mars 1872, Livingstone s'était remis en route, pour continuer son exploration du Tanganyika et poursuivre sa recherche des cours d'eau qui forment la tête du bassin du Nil. Parti d'Ounyaniembé, dans le Niamouesi, où il s'était séparé du reporter américain, qui lui expédia de Zanzibar des renforts et des provisions, il s'achemina, vers la fin d'août 1872, vers l'extrémité sud-ouest du Tanganyika, traversa la rivière Rangoua, près de laquelle il observa des sources d'eau bouillante, atteignit le Tchambèze (qu'il ne faut pas confondre avec le Zambèze) et explora le lac Bangouélo, vaste nappe d'eau située à 3 milles au-dessous du Tanganyika. Il avait avec lui une suite de 90 hommes et se retrouvait dans des régions déjà parcourues par lui en 1868; mais il voulait pousser ses recherches plus avant, traverser le Tanganyika et fixer ses doutes sur plusieurs points importants de sa topographie. Faute de moyens de transport suffisants, il dut renoncer à la traversée du lac et se borner à le côtoyer. Du lac Bangouélo, il chercha à remonter la côte E. du Tanganyika, en marchant vers le N., explora le Katanga, où il découvrit des mines de cuivre, et s'engagea à travers un pays inondé, où il dut marcher ayant souvent de l'eau jusqu'à la ceinture. Durant cette fatale expédition, deux hommes de sa suite moururent, une dizaine désertèrent; Livingstone lui-même, malgré sa force d'âme, se sentit atteint de découragement. Une dyssenterie opiniâtre l'affaiblit, et il fallut le placer dans une litière; il donna l'ordre de rebrousser chemin. Son intention était de regagner Ujiji, sur le bord oriental du Tanganyika, région relativement salubre, et de s'y rétablir; mais il ne put même aller jusque-là. La dernière note qu'il inscrivit sur son calepin porte la date du 27 avril 1873; il se trouvait alors à Ilala, bourg du pays des Bisas, dont le chef le reçut très-courtoisement. Livingstone, qui ne pouvait plus supporter le mouvement de la litière, sentait que sa fin approchait. « Construisez-moi une hutte, pour y mourir, » dit-il à ses compagnons. On fit suivant son désir; le chef nègre, Shitumbo, lui envoya des provisions pour lui et sa suite, et lorsque, après quelques jours, durant lesquels il avait perdu toute connaissance, Livingstone eut expiré, ce chef voulut rendre honneur à ses dépouilles; il fit tirer des coups de fusil et battre du tambour en signe de deuil. Livingstone avait recommandé à ses compagnons de pousser vers Ujiji et Zanzibar, après sa mort; mais ils ne voulurent pas abandonner ses dépouilles. On ouvrit le corps, et on en retira les intestins, qui furent renfermés dans une boîte de métal et enterrés sous un grand arbre, près de la hutte où Livingstone était mort. Un homme de l'escorte grava sur l'arbre cette inscription : *Docteur Livingstone, mort le 4 mai* 1873. Pour conserver le corps, on le mit dans du sel, puis on le fit sécher au soleil pendant douze jours. Le corps, ainsi réduit en momie, fut alors placé dans un cercueil d'écorce. La caravane se remit ensuite en marche, et il lui fallut près de sept mois pour regagner le point de départ de Livingstone, Ounyaniembé. Elle y trouva M. Cameron et les autres membres d'une commission de secours envoyée de Londres à la recherche de l'intrépide voyageur et qui ne put que recevoir son cadavre. Le corps, transporté à Zanzibar, fut conduit de là à Londres et, le 18 avril, fut inhumé solennellement à Westminster. « Ces hommages, dit M. Vivien de Saint-Martin, honorent la nation qui les décerne non moins que celui qui les reçoit; mais il en est un plus grand encore et plus durable, c'est la publicité prompte et complète donnée aux travaux de l'explorateur. Jusqu'ici nous n'avons sur ceux de Livingstone, durant cette troisième expédition qui devait lui coûter la vie, que des informations très-vagues et très-incomplètes. Il serait impossible actuellement de les transporter sur la carte avec le moindre degré de certitude. Livingstone avait manifesté le désir, ou plutôt exprimé la volonté formelle de ne faire connaître le résultat de ses investigations que lorsque lui-même pourrait présider à leur publication. Cette réserve avait un côté fort dangereux, et ce n'est pas un des moindres services que la pointe si résolûment et si heureusement accomplie par Stanley à la recherche de Livingstone aura rendus, que d'avoir rapporté de ces contrées si difficilement accessibles la première partie (jusqu'en 1870) des journaux de l'exploration. Ces papiers précieux ont été remis à Londres, fermés et scellés, entre les mains du fils de Livingstone. La suite du journal a été rapportée à Zanzibar, avec d'autres papiers et l'esquisse d'une carte, par les fidèles serviteurs qui ont rendu à l'Europe les restes de l'explorateur. Une commission, désignée dans le sein de la Société de géographie de Londres, doit présider à la révision finale de la relation et des cartes. Si quelque chose peut atténuer les regrets que la triste fin de l'éminent voyageur inspire aux amis de l'homme de bien et de l'homme de science, c'est cette publication immédiate d'une relation si impatiemment désirée, que peut-être il nous aurait fallu attendre plusieurs années encore. »

LIVINGSTONITE s. f. (li-vaingh-sto-ni-te — du nom propre *Livingstone*). Minér. Sulfite de mercure et d'antimoine, trouvé à Huitzuco, dans le Mexique.

* **LIVRADE (SAINTE-)**, bourg de France (Lot-et-Garonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 11 kilom. S.-O. de Villeneuve-sur-Lot; pop. aggl., 1,404 hab. — pop. tot., 2,818 hab.

Livre des cent et un (LE). V. CENT ET UN, dans ce *Supplément*.

Livre d'un père (LE), recueil de poésies, par M. Victor de Laprade (1877, in-18). La plupart des pièces de ce recueil sont adressées par le poëte à ses enfants; aussi sont-elles d'une grande simplicité, accessibles aux jeunes intelligences, tout en conservant l'élévation qui est le caractère des inspirations de M. de Laprade. « Parler aux enfants un langage qui, compris par eux, arrive pourtant, en passant par-dessus les jeunes têtes, à la hauteur des hommes faits; ne jamais sacrifier la vérité, sous prétexte qu'elle est de plus rude abord que la fiction, à cette passion de l'amusement qui semble l'unique ressort de l'enfant ou son principal aiguillon, » tel a été le but du poëte. On ne peut qu'applaudir aux patriotiques conseils qu'il donne dès le début du livre :

Si vous voulez, dans votre cœur,
Quand mes os seront sous la terre,
Sauver ce que j'eus de meilleur
Garder mon âme tout entière;
Aimez, sans vous lasser jamais,
Sans perdre un seul jour l'espérance,
Aimez-la comme je l'aimais!
Aimez la France!

. . . .
. . . .

Servez-la dans l'obscurité
Avec la même idolâtrie.
Arrière toute vanité,
Et gloire à toi, sainte patrie!
Votre honneur, amis, c'est le sien.
Humbles soldats de sa querelle,
Souffrez, sans lui demander rien,
Souffrez pour elle!

. . . .

Ne marchandez pas votre sang,
Afin de la rendre immortelle...
Au premier rang, au dernier rang,
Mourez pour elle!...

Voici en quels termes élevés le poëte fait l'apologie du travail :

Mes enfants, il faut qu'on travaille!
Il faut tous, dans le droit chemin,
Faire un métier, vaille que vaille,
Ou de l'esprit ou de la main.

Nul ici-bas ne se repose.
Il n'est rien d'inerte et d'oisif,
Ni l'oiseau, ni même la rose,
Ni mon vieux front chauve et pensif

La fleur travaille sur la branche;
Le lis, dans toute sa splendeur,
Travaille à sa tunique blanche;
L'oranger à sa douce odeur.....

Voyez cet oiseau qui voltige
Vers ces brebis, sur ces buissons...
N'a-t-il rien qu'un joyeux vertige?
Ne songe-t-il qu'à ses chansons?

Ce bon cheval qui vous ramène
Sur les sentiers grimpants des bois,
Croyez-vous qu'il n'ait point de peine
A vous porter quatre à la fois?...

Entendez crier la charrue
Tout près de vous, là, dans ce champ;
Voici l'attelage qui sue
Et qui fume au soleil couchant.....

Dieu seul a le travail facile.
L'univers est toujours dispos
Sous ses doigts et toujours docile...
Et Dieu n'est jamais en repos.

A toute heure il ordonne, il crée
Un astre, un monde, un cœur béni;
Il étend son œuvre sacrée,
Sans fin, dans l'espace infini.

Et nous, qu'il fit à son image,
Armés de l'esprit créateur,
Nous avons tous un noble ouvrage,
Un monde à faire en notre cœur......

Citons encore un fragment de la dernière pièce intitulée l'*Escalade* :

. . . .

Courage! enfants, montez où je ne puis atteindre!
J'ai fait ce que j'ai pu, j'ai montré le chemin;
Je suis las, l'heure approche où mon feu va s'éteindre;
C'est à vous de me tendre une vaillante main.

C'est à vous d'emporter mon âme sur vos ailes,
D'annoncer une aurore au soir qui va finir;
C'est par vous, par vos yeux, ô mes oiseaux fidèles,
Que mes yeux et mon cœur plongent dans l'avenir.

A vous voir sur ces monts, souples, joyeux, alertes,
Altérés d'inconnu, fuir à travers les bois,
Je sens, avec l'air vif de ces cimes désertes,
Courir dans mon vieux sang les ardeurs d'autrefois.

Ma jeunesse revient, mais sereine, apaisée;
C'est la même chaleur avec un jour plus pur,
C'est un ciel à midi, s'humectant de rosée,
C'est l'arbre encore en fleur, couronné de fruit mûr.

. . . .

Marchez donc vaillamment pour que je me repose;
Et partis de la pierre où, lassé, je m'assieds,
Parvenus sur ce pic baigné de vapeur rose,
Voyez-moi de bien haut et dans l'ombre à vos pieds.

Que cet âpre sentier sourie à votre audace!
Prenez pour but ces lieux d'un difficile accès,
Où les intérêts vils n'ont pas marqué leur trace.
La gloire est dans l'effort. Qu'importe le succès!

Le pèlerin d'en haut souvent tombe ou chancelle;
Il se heurte, il se brise à l'obstacle maudit;
Mais tandis que son corps s'use à la rude échelle,
Son esprit la dépasse et son âme grandit.

Montez dans la douleur, sûrs de la récompense;
Quand le but invoqué s'enfuirait devant vous,
Vers le faîte entrevu de tout homme qui pense,
Montez d'un pas plus ferme et plus hardi que nous..

Prenez la voie étroite, et pour prix de vos peines,
En plein azur, assis sur ce rocher vermeil,
Attirez de vos mains vers ces hauteurs sereines
Mon âme qui vous suit du côté du soleil...

LIVREUR s. m. (li-vreur — rad. *livrer*). Celui qui fait livraison d'une marchandise.

* **LIVRON**, petite ville de France (Drôme), cant. de Loriol, arrond. et à 19 kilom. S. de Valence, près du confluent de la Drôme avec le Rhône; pop. aggl., 1,874 hab. — pop. tot., 4,386 hab.

* **LIVRY**, bourg de France (Seine-et-Oise), cant. de Gonesse, arrond. et à 42 kilom. S.-E. de Pontoise; pop. aggl., 1,899 hab. — pop. tot., 2,195 hab.

LIX (Antoinette, dite **Tony**), héroïne française, née à Colmar en 1839. Fille d'un officier qui avait servi sous la Restauration, elle entra, à l'âge de dix-sept ans, chez le comte Lubienski pour faire l'éducation de sa nièce, et elle suivit cette famille polonaise en Allemagne et en Pologne, où elle se trouvait encore quand éclata la guerre dite de l'indépendance. Un jour, elle apprit qu'un des amis du comte courait grand risque d'être surpris par les Russes, avec le détachement qu'il commandait; aussitôt elle revêtit des habits d'homme, monta à cheval et courut pour le prévenir. Mais l'ami du comte tomba bientôt mortellement blessé, et la courageuse jeune fille se mit à la tête des soldats et parvint à mettre en fuite les Russes. Encouragée par ce premier succès, elle voulut continuer la campagne, fut nommée lieutenant et reçut deux blessures, puis fut faite prisonnière. Mais elle parvint à se procurer un passe-port français, au nom d'Armand Lix, après avoir échappé aux Russes. A son retour en France, elle fut nommée directrice d'un bureau de poste. Pendant la guerre franco-allemande, Mlle Lix entra dans les francs-tireurs des Vosges et fut nommée lieutenant; mais les soldats qu'elle commandait se fondirent plus tard dans les troupes de Garibaldi, et elle résolut de se consacrer au service des ambulances. Pour récompense de son dévouement, elle a reçu la médaille d'or de 1re classe, la croix de bronze des ambulances et une médaille de bronze de la Société d'encouragement au bien.

LIXIVIATEUSE s. f. (li-ksi-vi-a-teu-ze — du lat. *lixivia*, lessive). Machine à lessiver.

* **LIZIER (SAINT-)**, bourg de France (Ariége), ch.-l. de cant., arrond. et à 3 kilom. N.-O. de Saint-Girons, sur la rive droite du Salat; pop. aggl., 659 hab. — pop. tot., 1,256 hab.

* **LIZY-SUR-OURCQ**, bourg de France (Seine-Marne), ch.-l. de cant., arrond. et à 16 kilom. N.-E. de Meaux, au confluent de l'Ourcq et de la Marne; pop. aggl., 1,441 hab. — pop. tot., 1,666 hab.

LJUBIBRATICH (Mico), patriote herzégovinien, né en 1839, d'une famille noble, mais peu aisée. Après avoir reçu une instruction tout élémentaire, il entra dans une maison de commerce de Raguse et consacra toutes ses heures de loisir à étudier par lui-même. En 1859, il prit part au mouvement dirigé par le Monténégrin Luca Vukalovich et se joignit encore à lui lors de l'insurrection de 1861-1862. En 1863, Ljubibratich recommença seul à faire de la propagande insurrectionnelle, et sa tête fut mise à prix par les Turcs. En 1867, il s'établit à Belgrade et épousa Marie Nicolich, qui était animée des mêmes sentiments patriotiques que lui. En 1875, Ljubibratich porta en Herzégovine l'étendard de la révolte et ouvrit la campagne par une série de succès qui étonnèrent l'Europe. En mars 1876, il